

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2018

---

RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT DANS L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1300)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL34

présenté par

Mme Dubost, rapporteure et M. Bru, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 11, après le mot :

« valeurs »,

insérer le mot :

« communes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.